

13 > 17
novembre
28 heures

Pollution lumineuse et biodiversité



Intervenant : **Romain Sordello**, référent « Trame et pollution lumineuse » (UMS Patrimoine Naturel; Office Français de la Biodiversité; CNRS; Muséum national d'histoire naturelle)

Avec l'arrêté du 27 décembre 2018, réduire la pollution lumineuse est rendu obligatoire. Ainsi, les collectivités, les acteurs et actrices du monde socio-économique et, par extension, les habitants et habitantes doivent adapter l'éclairage artificiel pour une meilleure prise en compte des paysages nocturnes.

Que recouvre cette pollution lumineuse et quels en sont les enjeux? Comment écrire une politique cohérente pour un territoire, à la fois soucieux de répondre aux évolutions réglementaires et engagé dans une démarche d'économie d'énergie et de préservation de la biodiversité?

Cette formation propose de faire le point sur les avancées réglementaires et scientifiques et donner des pistes pour écrire un projet de trame noire favorable à la biodiversité nocturne sur un territoire.

Compétences visées

- Comprendre ce qu'est la pollution lumineuse et ses principaux impacts sur la biodiversité (problématique, enjeux, état des connaissances scientifiques)
- Appréhender la trame noire (définitions et concepts, notion de réseaux écologiques, historique de la trame verte et bleue, état d'avancement en France)
- Connaître les méthodes pour identifier la trame noire au regard de l'état des réflexions et des connaissances (cartographie et modélisation, sources de données)
- Connaître les solutions techniques pour limiter la pollution lumineuse dans les continuités écologiques nocturnes (gestion spatiale et temporelle de l'éclairage, choix des sources lumineuses...)
- Connaître la réglementation en vigueur sur les nuisances lumineuses

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Études de cas
- Sorties sur le terrain
- Interventions et retours d'expériences

Méthodes d'évaluation

- Principe d'auto-évaluation avant et en fin de formation avec remise d'attestation
- Échanges tout au long de la formation



Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission territoriaux : énergie, urbanisme, paysage
- Éclairagistes
- Animateurs nature et éducateurs à l'environnement
- Chercheurs écologues
- Bénévoles associatifs



Pré-requis

- Connaissances de base sur la biodiversité indispensables
- Une expérience sur la trame verte et bleue facilitera le suivi de la formation mais n'est pas obligatoire.

Frais pédagogiques

- Tarif professionnel : 760 €
- Tarif individuel : 340€

Clôture des inscriptions :
le 20 octobre 2023

Pollution lumineuse et biodiversité



du 13 au 17 novembre 2023

Programme prévisionnel

1^{er} jour

Début de la formation à 14h (accueil 13h30)

• Après-midi

- 14h-14h30 : Introduction, programme de la formation, attentes des participants et participantes, etc.
- 14h30-17h30 : Pollution lumineuse et biodiversité

Romain Sordello (PatriNat)

- La biodiversité nocturne
- Conséquences de l'éclairage nocturne sur la biodiversité (et rapidement autres domaines impactés)
- Bases sur l'éclairagisme (grandeurs d'éclairage, sources lumineuses, ...)
- Point sur la législation/réglementation sur les nuisances lumineuses
- Comment réduire la pollution lumineuse : grands principes, mesures possibles...

2^{ème} jour

• Matin

- 9h-12h30 : Trame noire : enjeux, définitions, apports méthodologiques Romain Sordello (PatriNat)

- La fragmentation des habitats : notions de base et analyse vis-à-vis de la lumière artificielle
- Qu'est-ce qu'un réseau écologique ?
- La politique Trame verte et bleue
- Comment prendre en compte la pollution lumineuse dans un réseau écologique
- La pollution lumineuse dans la TVB (ON TVB, SRCE)
- Tour d'horizon rapide des autres retours d'expériences (gestionnaires, collectivités, ...)

• Après-midi

- 14h-16h : Cartographier la pollution lumineuse Sébastien Vauclair (Dark Sky Lab)
- 16h30-18h30 : Animation d'un territoire autour d'une démarche de labellisation RICE Violette Janet-Wioland (PNR Millevaches en Limousin)

3^{ème} jour

• Matin

- 9h-10h30 : Règlementation et focus sur l'arrêté ministériel du 27/12/2018 Romain Sordello (PatriNat)
- 11h-12h30 : Les outils et documents de planification pour agir Damien Carat (Cerema)

• Après-midi

- 14h-16h : Le rôle d'un Syndicat d'énergie ; différents matériels ; pilotage de l'éclairage ; coûts Alexandre Collonnier (Syndicat d'énergie de la Vendée)
- 16h30-18h30 : Le travail d'une conceptrice lumière : exemples de projet à différentes échelles Virginie Voué (Luminescence/ACE)

• Soir

- 19h30-21h : Déambulation nocturne pour visualiser différentes installations et pratiques d'éclairage Alexandre Collonnier (Syndicat d'énergie de la Vendée), Virginie Voué (Luminescence/ACE), Romain Sordello (PatriNat)

4^{ème} jour

• Matin

- 9h-10h30 : La Trame noire de la Métropole de Limoges Julie Sowa-Doyen (Limoges Métropole)
- Pause : 30 minutes
- 11h30-12h30 : Acceptabilité/Sécurité Hugo Dumonteil (INRAE)

• Après-midi, sous d'atelier au choix

- Malette pédagogique de Limoges Métropole | Julie Sowa-Doyen (Limoges Métropole)
- SIG Trame noire | Hugo Dumonteil (INRAE)
- Visite du Showroom du Syndicat de l'Indre | Syndicat de l'Indre

5^{ème} jour

• Matin

- 9h-11h : Atelier participatif
- 11h-12h30 : Évaluation des participants et de la formation

12h30 : Fin de la formation



BRENNE - BERRY

Renseignements et inscription

formations@cpiébrenne.fr
02 54 39 29 03

Lieu de formation

Domaine de Bellebouche
36290 Mézières-en-Brenne

Durée de la formation

4 jours,
soit 28 heures